

LE CENDRE

DEPARTEMENT DU PUY-DE-DOME
ARRONDISSEMENT DE CLERMONT-FERRAND

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de la convocation : 13 février 2020

Date et heure de la séance : 19 février 2020 à 18h.30

Nombre de conseillers municipaux : 27

Nombre de présents : 22

Absents avec procuration : 2

Absents : 3

Présents : M. Nicolas BERNARD - Mmes Josiane BEUREL - Jacqueline BOLIS - MM. Philippe CRESPIEN - Pascal DÉCOTTE - Matthias DINIZ - Jacques DUBOISSET - Mme Sylvie FABRON - M. Jean-Pierre FASSIER - Mmes Adrienne LIBIOUL - Marie-Christine MACARIO - Christel MARCHENAY - MM. Jean-Marc MIGUET - Jean-Louis MOLAT - Mme Valérie MONTEIRO - M. Sébastien MORIN - MM. Bruno PONTRUCHER - Jean-Paul PRESLE - Hervé PRONONCE - Jean-François RAZAVET - Mmes Agnès ROCHE - Karine SOUCHAL.

Absents avec procuration : Mme Martine LEGRAND procuration à M. Jean-Pierre FASSIER - Mme Sylvie PARIS procuration à Mme Karine SOUCHAL.

Absents : Mme Ludivine MEISSONNIER - M. Philippe PACHECO - Mme Nadège PARANT.

Secrétaire de séance : Mme Karine SOUCHAL.

Président de séance : M. Hervé PRONONCE

N° 20/02/19/009

OBJET : ADHUME : renouvellement de l'adhésion

Monsieur PRESLE indique que, par délibération n° 19/02/06/002 en date du 6 février 2019, l'Assemblée validait l'adhésion de la commune à l'ADHUME pour l'année 2019.

De plus, il rappelle que lors du Conseil Municipal du 18 décembre 2019, Monsieur Julien LIENHART représentant de l'ADHUME avait présenté aux conseillers le profil énergétique du patrimoine communal réalisé tout au long de l'année 2019 et, proposé un plan d'actions destiné à améliorer la performance énergétique des bâtiments municipaux. Tout ce travail de réflexion mené sur la façon de consommer les énergies vise à réduire d'1/3 les dépenses en énergie dans les 5 prochaines années.

Il présente ensuite les différentes perspectives pour 2020, à savoir :

- Lancer une mission d'AMO permettant d'accompagner la commune dans l'établissement d'une stratégie patrimoniale : périmètre et caractéristiques d'un contrat d'exploitation, périmètre et intérêt de rénovations sous la forme de CPE (Contrat Prévoyance Energétique),
- Lancer l'action Régul+, visant à réguler les installations de chauffage de la commune,
- Mettre en œuvre l'opération SOLAIRE Dôme sur le patrimoine bâti de la commune, en lien avec la Métropole : recensement de bâtiments publics, réalisation d'une analyse d'opportunité sur chacun d'eux, appui technique pour rédiger les pièces de marché de consultation des entreprises dans le cadre d'un groupement, analyse des offres...

Après avis favorable de la commission «finances-budget» du 11 février 2020, Monsieur PRESLE propose de poursuivre la collaboration de la commune avec l'ADHUME en renouvelant son adhésion. Il précise que cette adhésion sera effective jusqu'à dénonciation par l'une des parties, que le montant de la cotisation est fixé chaque année lors de l'Assemblée Générale de l'ADHUME et rappelle que les représentants de la collectivité au sein des instances de l'ADHUME sont M. Pascal DECOTTE (titulaire) et M. Jean-Paul PRESLE (suppléant).

Les propositions du rapporteur, mises aux voix, sont adoptées et converties en délibération.

ADOpte A LA MAJORITE

(2 VOTES CONTRE : Mme Sylvie FABRON et M. Jean-Marc MIGUET)

POUR EXTRAIT CONFORME.

Le Maire,



Hervé PRONONCE.

ACTE EXECUTOIRE

Publié le 25/02/2020
Reçu en Préfecture le 25/02/2020

Le Directeur Général des Services,

Jérémy FONTFREYDE.